

## **Modalités de participation au concours « Prix AEFÉ de MyFrenchFilmFestival »**

La 8<sup>e</sup> édition de *MyFrenchFilmFestival* se déroulera du **19 janvier au 19 février 2018**.

Ce festival, accessible en ligne grâce à la plateforme [www.myfrenchfilmfestival.com](http://www.myfrenchfilmfestival.com), est organisé autour d'une compétition officielle constituée de 10 longs-métrages et de 10 courts-métrages français ou francophones.

Dans le cadre de cet événement et du partenariat signé entre UniFrance et l'AEFE, un concours est organisé : le « **Prix AEFÉ de MyFrenchFilmFestival** », ouvert aux élèves des établissements d'enseignement français à l'étranger suivant des dispositifs culturels et artistiques de la troisième à la terminale : Enseignement Pratique Interdisciplinaire (EPI) en troisième ; enseignements d'exploration « littérature et société » ou « création et activités artistiques » de seconde ; option « cinéma - audiovisuel » de la seconde à la terminale.

### **Accès aux films et inscriptions :**

Dès le 19 janvier (ouverture du festival) et jusqu'au 19 mars, UniFrance donne accès pour les établissements du réseau d'enseignement français à l'étranger inscrits au concours, à une sélection de quatre courts et de quatre longs-métrages français ou francophones (version originale), sous-titrés en dix langues.

Ces films, accessibles sur la plateforme [www.myfrenchfestival.com](http://www.myfrenchfestival.com), ont été sélectionnés par le service pédagogique de l'AEFE et sont à destination des chefs d'établissement et des professeurs responsables de ces enseignements.

Unifrance donne gratuitement accès à la sélection des films (huit au total) jusqu'au 19 mars inclus, aux établissements de l'AEFE inscrits au concours, dans le cadre de projections publiques et collectives à visée non commerciale.

Pour s'inscrire, un référent du projet est nommé au sein de l'établissement (enseignant, chef d'établissement, documentaliste...).

Ce référent de projet envoie un même courriel à UniFrance ([simon.helloco@unifrance.org](mailto:simon.helloco@unifrance.org)) afin d'obtenir un code d'accès à la sélection de films et au service pédagogique de l'AEFE ([vincent-vm.perrot@diplomatie.gouv.fr](mailto:vincent-vm.perrot@diplomatie.gouv.fr) et [nathalie.faure@diplomatie.gouv.fr](mailto:nathalie.faure@diplomatie.gouv.fr)) et y joint obligatoirement la fiche d'inscription de l'établissement en annexe.

Un seul code d'accès aux films est délivré par établissement au nom du référent du projet.

Si plusieurs classes ou dispositifs du même établissement participent, le référent de projet leur fournira son code d'accès.

Une seule fiche d'inscription pour l'établissement est renvoyée à Unifrance et à l'AEFE.

Après le 28 février, aucune inscription ne sera prise en compte par Unifrance et l'AEFE.

### **Productions :**

Les élèves inscrits sont invités à produire :

- des critiques rédigées en langue française (1 800 signes maximum, espaces compris), portant sur l'un des films sélectionnés en précisant la catégorie (court-métrage ou long-métrage) et le titre du film ;
- des court-métrages de 3 à 5 minutes (format .MP4 ou .AVI) en rapport explicite avec l'un des films de la sélection proposant une création sur une variation à partir de l'un des films proposés : contre-point, suite, variation sur un thème, sur un motif, sur un point de vue cinématographique ou sur un personnage...

Les productions peuvent être réalisées individuellement par chacun des élèves participants ou collectivement par la classe ou un groupe d'élèves du dispositif concerné.

### **Modalités de participation des établissements :**

Plusieurs classes ou dispositifs d'un même établissement peuvent participer au concours.

L'établissement organise ses propres modalités de sélection des productions à l'interne afin que, in fine, ne soient envoyées à l'AEFE que deux productions maximum par le référent de projet :

- **une critique pour l'un des films de la sélection (court ou long-métrage) ;**
- **un film.**

L'établissement peut n'envoyer qu'une production (une critique ou un film) ou deux productions (une critique et un film).

Les productions sont envoyées par le référent du projet pour l'établissement, **d'ici lundi 19 mars 2018** au plus tard, au service pédagogique de l'AEFE, à [vincent-vm.perrot@diplomatie.gouv.fr](mailto:vincent-vm.perrot@diplomatie.gouv.fr) et [nathalie.faure@diplomatie.gouv.fr](mailto:nathalie.faure@diplomatie.gouv.fr).

Les films sont déposés par les référents de projet sur une plateforme d'hébergement de vidéos de leur choix (YouTube, DailyMotion, Vimeo) et le lien de la vidéo est envoyé au service pédagogique (adresses courriels indiquées ci-dessus).

### **Résultats et remise des prix :**

Les critiques et films reçus à l'AEFE seront soumis à un jury final qui décernera les prix en mai.

Le jury sera composé de membres du service pédagogique de l'AEFE et d'Unifrance.

Il y aura deux lauréats :

- un lauréat pour la meilleure critique de film réalisée (court ou long-métrage) ;
- et un lauréat pour le meilleur film réalisé.

Si l'œuvre est collective, c'est la classe ou le groupe d'élèves concerné qui sera lauréat.

Les vainqueurs du « Prix AEFE de *MyFrenchFilmFestival* » seront informés des résultats du concours sur les sites de l'AEFE et de *MyFrenchFilmFestival*.

Ils recevront un diplôme ainsi que quatre prix : un album de photographies « Regards de cinéma » ; un album de photographies « Rendez-vous with french cinema », un DVD 4XD ; et un livre *Cinéma d'animation, la French Touch* de Laurent Valière.

Les prix seront transmis par l'AEFE aux deux établissements gagnants par voie postale, à destination des lauréats.

Dans le cas d'un lauréat collectif (classe, groupe d'élèves), le prix sera décerné à la classe ou au groupe d'élèves concerné.

La critique et le film sélectionnés par le jury seront publiés sur les sites d'UniFrance *MyFrenchFilmFestival* et de l'AEFE.

### **Informations pratiques :**

Sur la durée du festival, pour le visionnage des longs-métrages dans le cadre d'un cercle privé, UniFrance accorde aux établissements une réduction de 50 % pour l'achat d'un long-métrage ou d'un pack longs-métrages. L'établissement doit adresser une demande à UniFrance, à l'adresse électronique mentionnée ci-dessus, avec les noms des bénéficiaires afin d'obtenir le code promotionnel correspondant.

Afin d'enrichir les activités pédagogiques mises en œuvre dans les classes participantes, des interviews de réalisateurs sur les raisons d'aimer le cinéma français sont disponibles sur le site *MyFrenchFilmFestival.com*.

Dans le cadre des festivals de cinéma français qu'UniFrance organise ou co-organise dans le monde, des masterclasses avec des réalisateurs ou des comédiens français sont régulièrement proposées par UniFrance à l'étranger. Les établissements participant au concours précité, et se distinguant par les activités qu'ils mènent avec leurs élèves dans le domaine du cinéma et de l'audiovisuel, seront mis en contact avec UniFrance par l'AEFE ([nathalie.faure@diplomatie.gouv.fr](mailto:nathalie.faure@diplomatie.gouv.fr) et [vincent-vm.perrot@diplomatie.gouv.fr](mailto:vincent-vm.perrot@diplomatie.gouv.fr)) pour permettre, dans la mesure du possible, aux lycéens de participer à ces rencontres avec les professionnels du cinéma.

UniFrance et l'AEFE remercient les référents de projet de bien vouloir leur transmettre un bilan synthétique portant sur la mise en œuvre du concours auquel s'inscrivent leurs élèves : intérêt des films choisis par rapport aux programmes (notamment pour les options « cinéma

– audiovisuel »), résumé des échanges mis en place autour des films (thèmes et techniques cinématographiques abordés), construction de la critique par chaque élève ou par le groupe et, le cas échéant, retour sur les masterclasses organisées.

Les photos pourront faire l'objet d'une diffusion de la part des partenaires visant à valoriser les deux dispositifs, dans le respect du droit à l'image des mineurs.

**Fiche d'inscription**  
(à renvoyer à Unifrance et au service pédagogique de l'AEFE)

*NB- Une seule fiche est à renvoyer par établissement, complétée par le référent du concours pour l'établissement.*

- Nom de l'établissement : .....
- Ville et Pays de l'établissement : .....
  
- Nom/Prénom du référent du projet pour l'établissement : .....
- Fonction du référent du projet : .....
  
- Nombre de classes ou de dispositifs participant au concours : .....
- Type de classes ou de dispositifs inscrits (ex : une classe de 1<sup>ère</sup> option « cinéma-audiovisuel, deux classes de 3<sup>e</sup> EPI,...) : .....
- Nombre d'élèves participants : .....
  
- Nombre de critiques écrites : .....
- Nombre de films réalisés : .....
  
- Productions envoyées à l'AEFE :
  - a- 1 critique de film (court ou long métrage) : oui  non 
    - si oui, critique réalisée par : un élève  un collectif d'élèves
    - le cas échéant, précisez le type de collectif .....
    - précisez le(s) nom(s) du (des) élève(s) : .....
  
  - b- 1 film : oui  non 
    - si oui, film réalisé par : un élève  un collectif d'élèves
    - le cas échéant, précisez le type de collectif .....
    - précisez le(s) nom(s) du (des) élève(s) : .....
  
- Présentation succincte du projet pédagogique développé autour du concours (8 lignes environ) :  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....